



le médaillé

de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Revue officielle de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif



L'engagement Associatif

Photo © M. SAFFRE



Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

P.3

Engagement associatif

P.7

Cérémonie du ravivage à l'Arc de Triomphe

P.11

Question d'actualité : les rythmes scolaires



L'Engagement Associatif

Depuis le décret du 18 décembre 2013 de Monsieur le Président de la République, la Médaille de la Jeunesse et des Sports a été remplacée par la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif. Lors de notre dernier Congrès, nous avons tenu une Assemblée Générale Extraordinaire, où, sur ma proposition et à une très large majorité, vous avez adopté le nouveau titre de notre Fédération des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif. C'est la raison pour laquelle, le présent numéro est consacré à **L'Engagement Associatif**.

En effet, bien que favorable à cet élargissement de notre Médaille, je reste néanmoins inquiet et vigilant sur la définition et le champ d'application de l'Engagement Associatif et sur les caractéristiques et les modalités d'attribution de notre nouvelle Médaille.

Au préalable, il faut rappeler que notre Médaille est l'héritière du Mérite Sportif, supprimé lors la création du Mérite National, et remplacé par la Médaille de l'Éducation Physique et Sportive, puis par la Médaille de la Jeunesse et des Sports. Depuis très longtemps, notre Fédération récompense, au titre de la Jeunesse et des Sports, l'Engagement Associatif dans sa pluralité. Si l'on entend par Engagement Associatif la totalité des associations loi 1901, toutes confondues et sans distinction, alors notre Médaille va perdre son identité et se trouver noyée dans une multitude de récompenses bien souvent éloignées de nos valeurs, du monde sportif, du monde de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, et plus généralement des valeurs du bénévolat. En effet, combien d'associations sont aujourd'hui des entreprises déguisées qui se prétendent sans but lucratif ?

Je viens de rencontrer le Chef adjoint du cabinet de Monsieur le Secrétaire d'État aux Sports, qui a en charge les distinctions honorifiques ministérielles et assure les relations avec notre Fédération. Nous avons parlé longuement de ce sujet. Comme exprimé par nos Comités lors de notre dernier Congrès, je lui ai dit qu'il convenait de s'en tenir aux seuls bénévoles qui œuvrent en faveur de l'intérêt général et de privilégier ceux qui développent et promeuvent les activités de la Jeunesse et des Sports.

Vous trouverez au fil de ces pages des exemples concrets de ce qui, à notre sens, convient à l'idée que nous nous faisons de l'Engagement Associatif, vecteur de Citoyenneté au sein des activités de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports.

Gérard DUROZOY
Président Fédéral

SOMMAIRE ...

	PAGES
⊕ Édito, Sommaire	2
⊕ L'Engagement Associatif	3 - 4
⊕ Un Terroir, trois présidents	5 - 6
⊕ Cérémonie du ravivage	7 - 9
⊕ Jeux	10
⊕ Question d'actualité	11 - 13
⊕ Vie des Comités	14
⊕ Quand intégration s'assimile avec engagement associatif	18
⊕ Vie Fédérale	19



Directeur de publication
Gérard Durozoy gerard.durozoy@gmail.com

Directrice de rédaction
Micheline Saffre ffmjseanational@yahoo.fr

Comité de rédaction
Gérard Durozoy - Mireille Pichereau - Patricia Michalak
Jacques Seguin - Micheline Saffre

Impression
Imprimerie Wauquier
14, rue Georges Herrewyn
BP 27 - 78270 BONNIERES-SUR-SEINE
Tél. 01 30 93 13 13 - Fax 01 30 42 29 67
RC Versailles B 305 812 935

Création graphique et mise en page
Olivier Bellet

Parution trimestrielle
Abonnement annuel (4 n°) - Prix : 4,57 €
N° de CPPAP : 05 14 G 85137
N° national : IUNPI 93453514 - ISSN 1629-8926
Dépôt légal 3^e trimestre 2014
Tirage : 19 300 exemplaires

Engagement Associatif



Mireille PICHEREAU, présidente du CDMJS de Meurthe-et-Moselle, et membre de l'Instance Dirigeante Fédérale, a réalisé une interview* de Pierre-Yves BOIFFIN, Directeur départemental adjoint de la DDCS 54, à propos de l'extension du champ d'application de la Médaille de la jeunesse et des sports à l'engagement associatif.

Monsieur BOIFFIN, comment voyez-vous l'engagement associatif à votre niveau de responsable au sein d'un service de l'Etat au plan départemental ?

Un petit effort de définition s'impose avant tout. L'engagement associatif, grande cause nationale cette année, peut prendre plusieurs formes. La plus emblématique reste bien évidemment le bénévolat, qui concerne environ 16 millions de personnes.

Mais le secteur associatif comprend également des adhérents (23 millions) et des salariés (1,8 millions). Ils sont ou seront souvent des bénévoles d'autres structures.

Enfin il y a d'autres formes d'engagements comme le volontariat. Le service civique constitue par exemple un excellent tremplin pour le bénévolat. Il est nécessaire de le rappeler, à l'heure où beaucoup d'associations se posent la question de la relève.

Votre question incite néanmoins à la précision. Car une étude régionale de 2012 réalisée pour le compte de la CPCA Lorraine (devenu le Mouvement Associatif) confirme ce que nous ressentons au niveau local. Toutes les associations ne sont pas égales devant l'engagement. Le bassin de vie de Nancy bénéficie

par exemple d'une très forte vitalité associative, avec 68 % des créations départementales. Mais ce chiffre est « dopé » par de nombreuses créations d'associations de jeunes lié à une forte représentation étudiante (47 000 étudiants sur 260 000 habitants).

Ces associations spontanées n'ont pas toujours, loin de là, une existence longue et inscrite dans une dynamique fédérale. Pour autant, créer une association quand on a entre 18 et 25 ans, c'est une expérience très forte, souvent une première étape dans un futur parcours associatif.

D'ailleurs, j'observe que le département de Meurthe-et-Moselle est pilote en la matière puisque la Ligue de l'Enseignement 54 abrite de nombreuses juniors associations.

Le secteur associatif traditionnel est-il pour autant condamné à « subir » la crise de vocations bénévoles chez les jeunes ?

L'envie de s'engager et d'être utile est toujours aussi forte, c'est mon intime conviction. En revanche, c'est vrai, le bénévolat à responsabilité, au sein des instances dirigeantes, souffre d'un manque de vocations, ça n'est pas un scoop.

La période actuelle de fortes contraintes budgétaires constitue un élément de contexte non négligeable : une association sous tension budgétaire est moins disponible pour mobiliser les futurs bénévoles. Mais au-delà de ça il y a des facteurs objectivables.

Quand on observe de près les dynamiques positives, il y a toujours 3 conditions fortes :

- 1) un projet clairement exprimé,
- 2) un système de valorisation de l'engagement de tous et de chacun,
- 3) un dispositif de gestion administrative pas trop lourd et dénué le plus possible de risques juridiques, financiers.

Ces trois conditions peuvent paraître un peu théoriques pour des bénévoles qui ont du mal à trouver un autre parent pour le déplacement du dimanche...

Il est clair que l'engagement bénévole, c'est une histoire de rencontre et de personnalité. Le bénévole qui ouvre la porte de sa voiture ouvre également celle de son cœur ! m'a dit un jour un dirigeant.

Mais on peut affirmer une chose avec certitude c'est que si l'envie reste intacte, les modalités d'engagements évoluent. L'engagement tous les soirs et tout le week-end est en perte de vitesse, c'est clair, car la société évolue, ses besoins aussi.

Il y a de plus en plus de familles monoparentales, il y a des familles recomposées, le travail qui empiète parfois sur le week-end.

Mais là aussi, sachons regarder les formules positives : certaines associations proposent avec succès des formes de « contrats bénévoles » à temps réduit pour les parents qui ne peuvent s'investir que quelques heures.

Je le répète, et c'est à mes yeux très concret : le projet, la valorisation, la simplicité sont les ingrédients de base.

Les chantiers sur ces thèmes ne manquent pas, en premier lieu au niveau national. **L'engagement associatif a été désigné « grande cause nationale » de 2014.**

La Ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Najat VALLAUD-BELKACEM a annoncé de nombreuses pistes de travail dans le cadre de l'AG du Mouvement Associatif le 3 juin dernier : dossier unique dématérialisé, numéro unique, congé pour engagement...

Et la loi relative à l'économie sociale et solidaire du 31 juillet 2014 prévoit plusieurs mesures pour simplifier et amplifier l'engagement, chez les jeunes comme les moins jeunes.

Pour le reste l'imagination est au pouvoir, et ce sont parfois des petits pas, comme un accueil soigné des familles, qui font avancer grandement l'envie de s'engager.

Comment agissez-vous à votre niveau et en tant qu'agent de l'Etat pour faire bouger les choses ?

L'État au niveau local a des responsabilités très variées à l'égard du monde associatif : informer, conseiller, financer, parfois contrôler.

Le premier rôle de l'État c'est de reconnaître et de valoriser l'engagement. Nous le faisons très concrètement et organisons par exemple à l'initiative de Monsieur le Préfet, et en partenariat très étroit avec le CDMJSEA 54, des remises de médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif, très dynamiques et très appréciées, en préfecture.

Cela semble étonnant, mais ça n'existait pas auparavant, et ces remises ont un écho très fort. Elles ont généré d'autres projets, dans la foulée, portés par le comité départemental : prix du jeune bénévole, trophées de l'éducation citoyenne avec la DSDEN, concours de poésie sur le bénévolat dans toutes les écoles...

Ensuite, je crois que l'État peut parfois jouer un rôle d'aiguillon au sens positif du terme, pour stimuler l'innovation sociale. **C'est le sens du grand chantier présidentiel « la France qui vise à identifier et soutenir des initiatives socialement innovantes afin de leur permettre de se développer et changer d'échelle ».**

En charge des sports dans d'autres fonctions, j'ai eu l'occasion de m'impliquer sur un projet d'accueil de mères de jeunes joueurs dans un club de football. Elles se réunissaient pour aller ensuite pratiquer du sport dans d'autres clubs partenaires, affiliés à d'autres disciplines, en proximité. Tout le monde était gagnant : le club de football fidélisait les enfants, recrutait des mamans bénévoles, et les clubs partenaires recrutaient de nouvelles adhérentes.

Il y a, je le pense, des nouvelles formules d'engagement à inventer ou à conforter en dépassant les frontières traditionnelles entre associations, en jouant « collectif » sur les territoires.

*Interview effectuée avant le changement ministériel.

Un Terroir, trois présidents, coïncidence ou hasard

Les trois mousquetaires reviennent, ce n'est certainement pas un hasard !

En Poitou-Charentes, trois Présidents de Comité des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports sont natifs de la même région, sportifs du même village charentais. Quelle coïncidence !

Et si l'on vous dit "CHARENTE", beaucoup pensent au fleuve qui prend sa source aux confins des départements de la Haute-Vienne et de la Charente.

Son cours intéresse trois départements et borde des villes au passé prestigieux telles Angoulême, Jarnac, Cognac, Saintes, Rochefort.

Peu vous parleront de VILLEFAGNAN, et pourtant ...

VILLEFAGNAN est un chef-lieu de canton charentais, englobant plusieurs villages. Ce village d'un peu plus de 1000 habitants, au riche passé, pourrait être le centre de la région Poitou-Charentes, car situé à une quinzaine de kilomètres des trois autres départements (Charente-Maritime, Deux-Sèvres, et Vienne).

C'est en 1896 qu'une société a été créée sous le nom "L'AVANT-GARDE DE VILLEFAGNAN" qui débuta avec un stand de tir. En 1905 une nouvelle section



Maurice LEMERCIER (17), James MAZURIE (79) et Daniel AUDOIN (16)

D'autres pensent au département de la Charente avec Angoulême comme chef-lieu, ville connue depuis quelques années par la bande dessinée. Son "Festival International de la Bande Dessinée", au cœur de l'hiver, à la fin du mois de janvier, draine près de 200.000 visiteurs chaque année.

D'autres y ajouteront Cognac car ville et alcool ont le même nom, le cognac étant une eau-de-vie fine faite à partir de jus de raisin, produite dans une région délimitée, centrée autour de Cognac.

de football-rugby vient seconder la première. Le tir disparaît, mais le rugby continue et en 1924 l'association prend le nom de U.S.V. C'était le 3^{ème} club de rugby créé en Charente après Angoulême et Cognac, et il continue encore son petit bonhomme de chemin.

Mais Villefagnan présente certainement un cas unique en France. Trois sportifs de Villefagnan, devenus bénévoles, se retrouvent Présidents du Comité départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports, soit trois comités sur quatre du Poitou-Charentes.

Par ancienneté, nous commencerons par le rugbyman, **Maurice Lemercier**, qui après avoir abîmé de nombreuses chaussures en jouant aux billes, au foot et au rugby sur le champ de foire avec ses copains de l'école primaire, adopta ensuite le rugby comme religion qui ne le quittera jamais. Avec successivement les clubs du S.C. Angoulême, le F.C. Grenoble, le Stade Poitevin, le P.E.C. et bien sûr l'U.S.V. Il foulera de nombreux terrains pendant plus de vingt-cinq ans.

Afin de rendre aux autres ce qu'il a reçu, ayant joué pendant plus de 30 ans, de capitaine au Poitiers Étudiants Club, il devient entraîneur du club, puis dirigeant enfin dirigeant régional.

Ces activités de bénévole lui ont permis de recevoir la médaille de bronze de la jeunesse et des sports en 1985. Aucun arrêt en tant que bénévole, ni comme sportif d'ailleurs car toujours compétiteur au tennis ! Et en 2010 il est élu **Président du Comité départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports de Charente-Maritime**, là où il habite.

Le suivant, **James Mazurie** est footballeur. Né dans un petit village rural d'un peu plus de 300 habitants, Souvigné, à cinq kilomètres de Villefagnan, il a usé ses chaussures à Souvigné, Villefagnan et très longtemps à Charmé, autre petit village voisin.

Charmé, qui compte tenu de la beauté de ses filles, a vu Maurice Lemercier y trouver son épouse, a vu évoluer dans la même équipe de football James Mazurie et Daniel Audoin.

Pour des raisons professionnelles James quitte le club de Charmé en 1970, pour jouer dans un club allemand de Rhénanie pendant 8 ans.

En 1978, il revient en France (à Saint-Maixent l'Ecole), et il retrouve le club de foot de Charmé. Ne se contentant pas de rester uniquement joueur, il effectue les démarches pour concrétiser un jumelage par le sport entre Charmé et Baustert en Rhénanie. Jumelage entre ces deux villages, ininterrompus depuis 1979, qui permet une année à Charmé, l'année suivante à Baustert, des retrouvailles sportives et surtout conviviales entre leurs habitants.

Ces activités de bénévole lui ont permis de recevoir la médaille de bronze de la jeunesse et des sports en 1995, puis en 2013 il est élu **Président du Comité départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports des Deux-Sèvres**, là où il demeure.

Le dernier, le plus jeune, **Daniel Audoin** est tireur sportif. Après dix-huit ans passés à Ruffec, ville principale du Nord-Charente, de 5000 habitants, située à sept kilomètres au nord de Charmé et à dix kilomètres à l'est de Villefagnan, et après une escapade de trois ans en Alsace, Daniel a choisi Villefagnan pour s'installer, avec sa famille.

Côté sport, n'ayant pas trouvé son compte dans le football en minime et cadet, il fera trois années de cyclisme au VC de Ruffec, entrecoupées, l'hiver, par du rugby.

Interruption par le service militaire, le mariage, les premiers enfants.

À son retour en Charente, il prend une licence de football au club de Charmé, où il retrouve James Mazurie, il touche à la pétanque à Ruffec, participe à la création des clubs de football de Villefagnan et Bayers, il fait du tir militaire en tant que réserviste au camp militaire de La Braconne, à l'est d'Angoulême.

À quelques centaines de mètres de chez lui, le stade de rugby l'appelle tous les dimanches. Il finira par se laisser séduire pendant quelque temps, puis traversera la route pour le football.

Mais c'est à Villefagnan que Daniel fait connaissance du tir de compétition, grâce au président du tout nouveau club de Ruffec, natif de Villefagnan, qui venait deux fois par mois faire des soirées découverte du tir sportif. De fil en aiguille, mutation au club de tir de Ruffec, abandon du rugby, du football, de la pétanque. Les premiers titres départementaux puis régionaux et nationaux en UFOLEP, lui procurent une très grande joie.

Daniel devenu dirigeant de son club, n'a pas fini avec le sport, car après avoir passé l'examen d'arbitre, il est sollicité pour encadrer un championnat de tir sur silhouettes métalliques, il participe au championnat et se trouve qualifié à son premier championnat de France. Tous les ans, les qualifications s'enchaîneront. En 1998, premier titre de champion de France, puis entrée en équipe de France. Suivront plusieurs titres de champion de France puis d'Europe, et en cette année 2014 ce sera son premier championnat du monde.

Ses activités de bénévole lui ont permis de recevoir la médaille de bronze de la jeunesse et des sports en 1995, puis en 2013 il est élu **Président du Comité départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports de la Charente**.

Football, Rugby et Tir ont permis à ces trois sportifs bénévoles de Villefagnan, devenus médaillés de la Jeunesse et des Sports, de se retrouver quelques années plus tard.

Le milieu associatif et sportif compte encore sur ces bénévoles pendant de nombreuses années pour apporter leur soutien à tous ceux qui consacrent librement et gratuitement leur temps et leur énergie à la recherche d'un mieux-être pour les autres, et qui portent « à bout de bras » la vie de tous les clubs, grands ou "petits", dans la joie et la bonne humeur. Ils apportent vie et convivialité dans tous les villages de France, ils sont formateurs de citoyenneté.

Par un heureux hasard, la journée conviviale régionale 2014 des médaillés de la Jeunesse et des Sports du Poitou-Charentes a eu lieu cette année à Verteuil et Nanteuil, en Charente, tout près de Villefagnan ; ces deux villages hautement marqués par l'histoire, étaient situés à une dizaine de kilomètres des terrains de sport où ces trois présidents ont évolué pendant leur jeunesse.

CRMJS Poitou-Charentes

Cérémonie du ravivage à l'Arc de Triomphe

Un geste citoyen fort

Cette cérémonie majeure, initiée par notre Fédération avec le Comité de Paris et le Comité d'Ile-de-France sur ce lieu unique qu'est l'Arc de Triomphe de Paris, témoigne de notre volonté de promouvoir la citoyenneté. Ce geste citoyen offert aux jeunes de transmettre notre mémoire nationale illustre l'engagement de notre Fédération pour affirmer son rôle de lien entre la Jeunesse, l'Education Populaire, le Sport et la Vie Associative, avec le soutien effectif de nos Ministres de tutelle.



L'émotion sous l'Arc de Triomphe

La cérémonie a rassemblé 800 acteurs du monde sportif français qui ont remonté les Champs-Élysées avant le dépôt de gerbes sur la tombe du soldat inconnu. Les médaillés bénévoles encadraient les jeunes sportifs, tandis que plusieurs sportifs de haut niveau sont venus témoigner et remercier les bénévoles.

Gwladis Epangue, 3^{ème} à Pékin au Taekwondo, Gauthier Simounet, 1^{er} à Pékin et Londres en athlétisme handisport, Vincent Parisi, champion du monde de Jiu-jitsu en 2012, Hanane Sabri-Baala, 10 fois championne de France du 1500m qui se dit « *ambassadrice, passionnée, et honorée d'être présente ici et de rencontrer les hommes qui ont combattu pour la France* ».

Enfin, Muriel Hurtis, championne du monde en relais 4x100 en 2003 et médaille de bronze à Athènes, remercie chaleureusement les bénévoles sans qui les champions ne seraient pas là !







Ce sont vingt-quatre comités départementaux qui ont accompagné Gérard Durozoy, président de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et Engagement Associatif à cette cérémonie.

Avec l'aide de **Jehan-Jacques Peyre**.



MOTS FLÉCHÉS

Prouve l'intérêt personnel Prune		Aber des Bretons Accroît le mérite			Coach Exaspérant Longue période		A combattu aux côtés de Dartagnan		Epreuves sans enjeu	Rapport Arbre Entre dans la mortaise		Suit notre engagement Sent la mer Arrivés
				Passages qui se font en famille								
Une façon de vendre ou de donner		Nouerai un cordon		Est parfois naïf Sont mises en marge			Prunes amères					
							Temps réduit Appel discret			Cru dans l'autre sens Un officier abrégé		
Fit une belle jambe Fait le cadre					Milieu des ruches Cité d'Argovie							S'accorde avec la lumière
				Qui bourgeoise S'oppose à off								Permet de rêver Accessoire de toilette
Donc apte Emplumé jaune Société							Prompt à réagir		Aide de l'Etat	Etat côtier de l'Inde Lame de charrue		
				C'est la deuxième en montant Réfléchi			Adret ou ubac					
			Jésus ou rosette									
De drôles d'ouvrages Manque de chaleur									Bien que retraité, je le suis toujours			

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A															
B															
C															
D															
E															
F															
G															
H															
I															
J															
K															
L															
M															
N															
O															

Verticalement : 1. Divisions. - 2. Voile triangulaire. Cité connue en 36. - 3. Contient du mucus. Sans ajout. - 4. Deux mots pour désigner nos favoris. - 5. Sigle pour une caisse sans fonds. S'oppose à la force. Pour le roi mais pas pour la reine. Sans effets de bas en haut. - 6. Le 1^{er} fut roi d'Angleterre de 1202 à 1307. Emploie une demoiselle. Pour la Roumanie. - 7. Aéré du chef. Borne chinoise. Se taille au jardin. Peut nous mettre à bout. - 8. Suinte. Ouverture en remontant. - 9. Devise du pays du Soleil levant. Poids léger. Diminué. - 10. Courbure du dos. Ces dames. - 11. Saturé. Tête et queue de renard. Reste d'un feu. - 12. Ouvertures de violons et de poissons. Travaille en maternité. - 13. Examen médical. On l'a tous à l'œil. Originnaire d'une république d'Asie du Sud-Est - 14. Un cardinal bousculé. S'installe à nouveau dans le sens contraire. - 15. Cinéaste italien. Obstinée.

Solution des jeux dans le prochain numéro.

SUDOKU

Chaque grille comporte neuf compartiments de neuf cases. Le jeu consiste à remplir chaque partie de neuf cases avec les neuf chiffres, de 1 à 9, sans les mettre deux fois sur la même rangée ni dans la même colonne. Quelques chiffres figurent dans la grille pour vous aider.

Simple

6	1	7	9			8	2	
4	8			6	2		5	1
				4	3		7	
5	4		6				2	
7		3	1	2	8			6
1				5	3	7	9	
	7		5				1	
2	5		9		1	8		
8				4	7		3	5

Moyen

7			9		1		4	3
4	3	2		8		6	1	9
			4		6			5
8	1		2		5			
9		3	8	7	4	1		6
2	7	5	6		8	3	9	
					2			
6	8	9	1		3		7	

L'implication du mouvement sportif dans les nouvelles activités sportives



Cet article a été réalisé avec le guide que vient de publier le CNOSEF, ce guide téléchargeable sur leur site.

En ce qui nous concerne, nous nous attarderons plus particulièrement sur la réforme des rythmes scolaires, sa réglementation et son encadrement.

Mais nous vous encourageons à lire l'intégralité de ce guide passionnant et très bien fait.

1. Qu'est-ce que la réforme des rythmes scolaires ?

La réforme des rythmes scolaires s'inscrit dans le cadre du décret du 24 janvier 2013 et de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République¹ du 8 juillet 2013 qui en constituent les premiers actes. Elle est complétée par le décret du 7 mai 2014.

Elle modifie le cadre national d'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, avec pour objectif de « mettre en place une organisation plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants afin de favoriser la réussite de tous à l'école primaire »².

Elle incite également à la concertation locale autour des questions éducatives pour un parcours cohérent et de qualité, par la complémentarité des temps éducatifs, via notamment le projet éducatif territorial (PEDT).



Les principales dispositions :

L'ORGANISATION ANNUELLE

- Maintien de 864 heures d'école sur l'année réparties sur 36 semaines
- Passage de 144 jours à environ 180 jours d'école sur l'année
- Maintien de l'alternance de 2 semaines de vacances toutes les 7 semaines d'école

L'ORGANISATION HEBDOMADAIRE

- Maintien de 24 heures d'enseignements hebdomadaires³ réparties en 9 demi-journées au lieu de 8
- Allègement de la durée de classe :
 - ▶ 5h30 max par jour
 - ▶ 3h30 max par demi-journée
- Une demi-journée de classe supplémentaire positionnée en principe le mercredi matin (ou le samedi matin par dérogation)
- Une pause méridienne d'au moins 1h30
- 3 heures d'activités supplémentaires de nouvelles activités périscolaires (NAP)

¹ Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013.

² Décret n°2013-77 du 24 janvier 2013.

³ Dans le cadre de l'aménagement prévu par le décret n°2014-457 du 7 mai 2014, un allègement de la semaine est permis, pouvant être réduit d'1 heure maximum, passant de 24 heures hebdomadaires à 23 heures. Cette réduction hebdomadaire du temps scolaire sera alors compensée par le raccourcissement des vacances scolaires.

Ces 3 heures d'activités de découverte peuvent être organisées en 4 x 45 minutes ou être aménagées selon une répartition horaire propre à la collectivité dans le respect des dispositions générales de durée de classe. Il est également possible de regrouper les activités périscolaires en une après-midi par semaine⁴. Dans ce cadre, l'organisation en 2 x 1h30 est préconisée par le CNOSE afin de faciliter la mise en place des activités sportives.

Focus sur...

Le Projet Educatif Territorial (PEDT), outil de collaboration territoriale au service de l'enfant

Cadre de contractualisation entre la ou les collectivité(s) territoriale(s), les établissements scolaires, les représentants de l'Etat, les caisses d'allocations familiales ou la mutuelle sociale agricole ainsi que les associations participant au projet. Le PEDT est piloté par la collectivité du territoire concerné. Cette dernière peut associer ses partenaires traditionnels dont les associations sportives locales pour concevoir et mener à bien son projet.

A Savoir !

Les écoles privées sous contrat sont libres d'appliquer ou non la réforme des rythmes scolaires, le décret ne couvrant que les écoles publiques.

Toutefois, cette réforme a été prévue pour bénéficier au plus grand nombre d'enfants possible ; les écoles privées sous contrat sont donc largement invitées à l'appliquer.

A Savoir !

Les activités périscolaires sont du ressort et de la responsabilité de la collectivité. De plus, la tarification ou non des activités, comme leur contenu, relève également de la compétence de la commune.

Il est important de noter que les activités sont facultatives pour les enfants. Toutefois chacun doit pouvoir en bénéficier.

Pour aller plus loin :

- Fiche explicative : qu'est ce que le PEDT ?
- Circulaire relative au PEDT MEN - DGESCO B3-3 n° 2013-036 du 20 mars 2013
- Guide pratique pour des activités périscolaires de qualité, Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et Caisse Nationale des Allocations Familiales, septembre 2013 [chapitre III – p. 37 à 53]

2. Quelle réglementation ?

L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PERISCOLAIRES : PRINCIPES CLÉS

1 - Organisateur :

- ▶ toute personne physique ou morale ne faisant pas l'objet d'une mesure judiciaire ou administrative lui interdisant cette activité⁵
- ▶ majoritairement des collectivités territoriales et des associations mais possiblement des sociétés commerciales ou des particuliers

2 - Conditions :

- ▶ être en mesure de mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour garantir la santé et la sécurité physique et morale des mineurs⁶
- ▶ respecter la réglementation en vigueur :
 - déclaration auprès de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) ou de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) ou de la direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale en outre-mer (DJSCS) deux mois avant le début de l'accueil
 - respect des normes d'hygiène et de sécurité
 - encadrement qualifié
 - respect des taux d'encadrement
 - formalisation et mise en oeuvre d'un projet éducatif
 - souscription d'un contrat d'assurance en responsabilité civile⁷

⁴ Décret n°2014-457 du 7 mai 2014.

⁵ Extrait du Guide pratique pour des activités périscolaires de qualité [chapitre III – p.18 à 19] - Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et Caisse Nationale des Allocations Familiales, septembre 2013

⁶ Extrait du Guide pratique pour des activités périscolaires de qualité [chapitre III – p.18 à 19] - Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et Caisse Nationale des Allocations Familiales, septembre 2013

⁷ Idem

CDMJS 03

↻ Allier



Assemblée Générale 2014

Notre Assemblée Générale s'est tenue dans la salle polyvalente de la ville de CRECHY. Sous la présidence de M. Serge LEFEBVRE, en présence de Luce BILLET, Maire de CRECHY, et de nombreuses personnalités, nous étions environ une centaine de médaillés et amis à participer à notre Assemblée Générale.

Dans son rapport moral notre Président Serge LEFEBVRE a fait un large exposé sur la vie de notre Comité Départemental mettant l'accent sur l'aide qu'il faut apporter aux jeunes et les sensibiliser au bénévolat dès le plus jeune âge. Le Président et les membres de l'Instance Dirigeante ont de nouveau dénoncé les actes d'incivilités, de violence, de racisme et de dopage qui perdurent sur les stades, dans les salles et qui donnent une mauvaise image du sport. A l'heure de la remise des récompenses, 21 médailles et 4 coupes étaient décernées aux athlètes et dirigeants particulièrement méritants tant pour leurs résultats sportifs que pour leur implication dans le monde du Sport. Afin de remercier la Municipalité de l'accueil qu'elle nous a réservé pour la réussite de notre Assemblée Générale, la commission des récompenses a décerné la médaille d'Or de la reconnaissance de notre Comité Départemental à la ville de CRECHY remise par notre Président au Maire Luce BILLET. Après la remise des récompenses, un vin d'honneur offert par la Municipalité et un déjeuner amical conclurent cette journée très réussie.

CDMJS 06

↻ Alpes-Maritimes



Remise officielle de médailles

C'est avec l'agrément des Services préfectoraux et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale que M. Paul Féline Président du Comité départemental des Alpes-Maritimes de la Fédération Française de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif a pu reprendre, cette année, la remise officielle des médailles d'or et argent de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif des promotions des 1^{er} janvier et 14 juillet 2011, 2012, et 2013, remise officielle qui, depuis mai 2011, avait été abandonnée.

Depuis cette date, certains promus des 1^{er} janvier et 14 juillet 2011, 2012 et 2013 avaient reçu ces médailles de leur municipalité, leur fédération, leur ligue ou club. Ce sont donc les dix-huit oubliés de ces promotions qui ont été reçus, le 13 juin 2014, à l'auditorium et dans les salons

de la B.P.C.A., gracieusement mis à notre disposition par le Directeur de la Communication, M. Jean-Pierre Fouchy. Outre Messieurs Richard Papazian, représentant le Député-Maire de Nice, Philippe Barbet, Serge Mayerus et Christian Mottuel, représentant la D.D.C.S., les Membres du Comité Directeur du comité départemental 06 de la FFMJSEA et les invités, étaient présents.

CDMJS 29

↻ Finistère



Sortie à la Pointe Saint-Mathieu

Pour un premier essai, ce fut une réussite. En effet, la présidente et son comité avaient émis le souhait de rencontrer les adhérents en dehors de l'Assemblée Générale. C'est sous un soleil très breton, sans jeu de mots, puisque l'on sait qu'il fait toujours beau en Bretagne, sauf... quelquefois lorsque les éléments grondent.

Le matin, visite du Fort de Bertheaume, repas pris en commun et ensuite la visite de la pointe Saint-Mathieu où la stèle de Quillivic domine la baie de Plougonvelin dans le Finistère Nord. Moment de recueillement rempli d'émotions au cénotaphe que gère l'association « Aux Marins » présidée par Pierre Léaustic, l'ancien président du CDMJS 29. Ce cénotaphe, en mémoire des marins péris en mer sans sépultures se compose d'environ 1600 photos de marins. Un moment convivial a clos cette journée dans une ambiance presque de colonie de vacances, expérience qui ne demande qu'à être renouvelée.

CDMJS 40

↻ Les Landes



Jade Dubut collège de Cap Breton, Lola Paoli collège de Labenne, Noémie Dos Santos collège de Pouillon, Martin Lamarque collège de Soustons, Clément Vignasse collège de Pouillon, Benjamin Moulie collège de Gabarret avec les personnalités.

Prix de la sportivité 2014

Le comité des Landes, en partenariat avec l'Académie, le conseil général et le crédit agricole, attribue depuis 12 ans « le prix de la sportivité ». De nombreux dossiers présentés par les collèges du département sont étudiés dans les locaux de l'académie en commission avec la participation de M. Bernard Subsol, Vice Président du conseil général en charge des sports, de M^{me} Roumégous, Directrice de cabinet de l'Académie, de M. Hivernaud, directeur de l'UNSS, Didier Clavier, président du CDOS et des représentants de notre comité. A noter également la présence de M^{me} Duprat du Crédit Agricole qui, tous les ans, récompense nos lauréats

sous forme de matériel et de billets d'entrée pour des matches de haut niveau dans le département.

Mais de quoi s'agit-il ? Le prix de la sportivité récompense tous les ans trois filles et trois garçons des classes de troisième qui dans leur année scolaire se sont illustrés dans trois domaines. Il s'agit des résultats scolaires, des résultats sportifs et aussi du comportement général (état d'esprit, arbitrage, sens collectif, aide aux autres, actions bénévoles).

Une cérémonie officielle a permis le 22 mai dans les locaux de l'académie et en présence des enseignants, de récompenser nos brillants élèves.

Ces mêmes élèves se sont vu offrir une ballade d'une heure en avion au dessus des Landes et de l'océan que beaucoup d'adultes rêveraient de réaliser.

A noter un **coup de cœur** du comité, compte tenu de la valeur des dossiers présentés, il a été décidé de récompenser quatre élèves supplémentaires, tous du collège de Linxe, lors d'une cérémonie le 20 juin. Il s'agit de Clotilde Guillet, de Léna Inda, de David Marcon et de Loïc Dupin.

Souignons enfin et avec insistance que la qualité des dossiers étudiés ne laisse pas indifférent le jury et que cette jeunesse brillante gagne à être connue et reconnue. Cette reconnaissance officielle est un encouragement pour aller de l'avant et est gage de réussite dans la vie.

CDMJS 41

⊕ Loir-et-Cher



Messieurs Joel DEBUIGNE, président du CDMJS 41, Daniel BUALE, trésorier

Journée DECASPORT à Blois

Le comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif a participé à la journée DECASPORT à Blois. De nombreuses personnes des sports et de la vie associative se sont rendues malgré une journée pluvieuse à cette manifestation où les enfants ont pu faire connaissance avec différents sports. Elle a été pour notre comité l'occasion de mieux nous faire connaître et d'expliquer notre rôle et nos actions. Merci à ceux qui ont tenu le stand toute la journée.

CDMJS 57

⊕ Moselle



Assemblée Générale et Nouvelle Présidence

La ville de Cattenom, ville hautement sportive avec ses 37 associations, nous a accueillis pour notre 62^{ème} Congrès Départemental. Le Président Général Willy Seiwert, après avoir salué les autorités

présentes dont M^{me} Mireille Pichereau Présidente Régionale CRMJS et M. Alain Lux Président Régional du CROS, s'est félicité de la centaine de médaillés présents en cette matinée de fin avril.

Le rapport moral du Président souligne la légère progression de nos effectifs, celui d'activités du Secrétaire Général Gérard Lejealle retrace les nombreuses actions déroulées sur les 12 mois et met l'accent sur les invitations offertes à 200 jeunes scolaires pour un match de Handball Féminin 1^{ère} division.

A noter le partenariat grandissant entre notre CD57 et Handisport Moselle. Cette AG a permis de remettre des diplômes et des médailles à une dizaine de récipiendaires particulièrement méritants.

Le Président, pour clôturer cette AG, a présenté sa démission, ce qui fut une surprise pour tous. Le Comité d'Administration réuni quinze jours plus tard a élu Gérard Lejealle nouveau Président.

Beaucoup de travail attend celui-ci, qui espère retrouver le nombre d'adhérents antérieur à 2009, avant la constitution d'une association parallèle qui nuit beaucoup à notre Comité Départemental.

Le pot de l'amitié a clos cette Assemblée et un repas dansant a réjoui les palais et réveillé les arthroses de certains.

CDMJS 65

⊕ Hautes-Pyrénées



Rencontre sportive réussie !

En ce dimanche 7 septembre 2014, pour cette 9^{ème} édition de la « Fête du sport en famille » les médaillés des Hautes-Pyrénées étaient encore présents comme ils le sont depuis la première année.

Changement notable cette fois notre Comité Directeur avait décidé que nous serions désormais partenaires à part entière du Comité Départemental Olympique Sportif.

En effet tout comme le CDOS nous avait rejoint dans l'organisation de la soirée du bénévolat nous en faisons maintenant de même pour cette traditionnelle et splendide journée resserrant en cela les liens qui unissent nos deux comités. Une fête particulièrement réussie et la météo étant favorable ce sont plus de 10 000 visiteurs qui ont pu s'essayer aux différentes disciplines ou prendre des contacts fructueux avec la cinquantaine de Comités Sportifs présents.

Cette année, outre les personnalités présentes, préfectorales, départementales, locales nous avons eu le plaisir de recevoir Pierre CAMOU le Président de la FFR surpris et admiratif devant l'importance de cette manifestation.

Le parrain choisi pour cette journée était bien représentatif de la qualité du sport bigourdan puisque le jeune escrimeur Baptiste DUBARRY a déjà à son palmarès 12 titres de champion de France de benjamin à junior ainsi que deux podiums aux championnats d'Europe de Budapest et de Jérusalem en 2013 et 2014.

La santé et l'environnement (normal dans un département où il y a beaucoup d'activités nature) étaient aussi les thèmes forts de cette journée.

Une belle réussite que cette journée où tous les visiteurs ont pu découvrir une belle palette d'activités aussi bien terrestres qu'aériennes ou aquatiques comme par exemple le canoë kayak, l'escalade, la spéléologie, les sports de combat, les sports collectifs...

Rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain.

CDMJS 78

↻ Yvelines



Remise des Médailles à la Préfecture des Yvelines

Le jeudi 12 juin 2014, dans les Jardins de la Préfecture des Yvelines, Monsieur le Préfet, Erard Corbin de Mangoux, accompagné de Madame Ethel Carasso-Roitman, Directrice Départementale de la Cohésion Sociale, et de Gérard Durozoy, Président de la Fédération Française et du Comité Départemental des Yvelines, a remis aux récipiendaires des médailles de bronze, argent et or de juillet 2013 et de janvier 2014, leur diplôme en présence d'une centaine d'invités.



Les Yvelines au Ravage de la Flamme

Le samedi 21 juin 2014, le Comité des Yvelines des Médailleurs a participé, comme chaque année, au Ravage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, organisé sous le patronage du Ministère de la Jeunesse et des Sports, à l'initiative du Comité de Paris, du Comité Régional d'Ile-de-France et de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, représentée pour la première fois cette année par 24 de ses comités départementaux venus de la France entière.

Sous la houlette du Vice-président des Yvelines Jean-Claude JORAND et avec la participation de nombreux dirigeants, la délégation Yvelinoise, après avoir participé à une cérémonie sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Montesson, en présence du Maire et Vice-président du Conseil Général des Yvelines, Jean-François BEL, a gagné l'Arc de Triomphe à Paris où elle s'est jointe aux quelque 800 personnes issues des clubs sportifs et des associations de jeunesse et d'éducation populaire qui ont défilé lors de cette manifestation citoyenne permettant aux jeunes de faire un geste fort de citoyenneté et de recevoir et transmettre notre mémoire nationale. Cette année encore, un grand nombre de sportifs de haut niveau ont rehaussé de leur présence cette émouvante cérémonie.

Le tournoi de pétanque Atoutcoeur

Le samedi 23 juin 2014, le CODYM a coorganisé, comme l'an dernier, la journée de la Fondation AXA (Atoutcoeur) consacrée aux personnes handicapées. Le CODYM a animé le tournoi de pétanque, aidé par l'association Versailles-Pétanque.

Cette journée pluvieuse mais très conviviale a connu un succès considérable et s'est terminée par une remise de trophées aux heureux gagnants des mains de notre Président, Gérard DUROZOY.

CDMJS 81

↻ Tarn



Christian Fabre entouré de André Aymeric et Michel Feudon)

Médailles Jeunesse et Sports.... C'est un honneur !

Suite à la démission d'André Aymeric, c'est Christian Fabre vice-président assurant l'intérim, qui accueille et remercie les nombreux adhérents présents et énumère les grandes orientations pour l'année à venir. Cette AG a été honorée par la présence de Michel Feudon, représentant la DDCSPP et de Michel Marcoul, président du CDOS 81.

DES PROJETS A L'ETUDE

Plusieurs actions seront menées dans les mois à venir. Pour Christian Fabre « 100 adhérents, c'est insuffisant et nous devons mettre en place une politique de recrutement », il ajoute « être médaillés J&S c'est un honneur ».

Une action dite « Prix de l'engagement et du Mérite » sera organisée pour les jeunes de 18 à 25 ans, pour mener à bien cette action, les responsables du comité iront rencontrer les personnes dans leurs associations.

Une action pour combattre les incivilités, la discrimination et les violences dans le monde du sport sera menée dans le cadre « Faire Play et sports sans violences ». Et puis il y a aussi le challenge du jeune arbitre à revoir. Voilà du pain sur la planche pour la nouvelle équipe !

Philippe Bradfer de la DDCSPP, explique qu'il y a un changement de philosophie et qu'il n'y a pas que les associations sportives qui ont droit aux médailles J&S, mais il y a celles qui oeuvrent dans un engagement associatif pour le social, l'humanitaire etc..

Michel Feudon, remercie André Aymeric pour le travail qu'il a accompli durant plusieurs années et rappelle que c'est avant tout le « Bénévolat » qui doit être récompensé. Michel Marcoul félicite le comité J&S du Tarn et donne rendez-vous le 28 juin à Graulhet pour la remise des « trophées du sport ». Le pot de l'amitié est venu clôturer cette assemblée.

CDMJS 88

↻ Vosges



Les collégiens mis à l'honneur

Depuis plusieurs années, à l'initiative de la présidente d'honneur M^{me} Christiane Cotinaut, le Comité départemental des Médailleurs vosgiens, a pris l'habitude de féliciter et de récompenser les élèves de 3^e « méritants » avec le prix de la sportivité.

Associés dans cette opération au Directeur départemental des Services

de l'Éducation Nationale Monsieur Léon Folk, le nouveau président du CDMJSEA 88, Jean-François Moinaux, a donc invité l'ensemble des établissements à leur proposer une fille et un garçon qui répondent aux critères de sélection. Une commission a ensuite étudié les dossiers et déterminé les récipiendaires ainsi que les 3 meilleurs collégiens filles et garçons.

Les dossiers, montés par le professeur d'EPS, le professeur principal et le chef d'établissement, doivent faire ressortir les qualités sportives, scolaires mais également le comportement exemplaire et l'engagement de ces jeunes au service des autres.

Difficile donc de faire un choix au milieu de jeunes qui cumulent souvent d'excellents résultats scolaires, une pratique assidue et un bon niveau sportif, un engagement comme délégué des élèves, une implication dans les sections sportives UNSS et également des postes d'arbitres, d'administratifs ou de bénévoles en club et au niveau des championnats scolaires.

C'est dans les locaux du CDOS 88 que chacun des 13 collégiens présents s'est vu remettre une médaille, un diplôme officiel, un bon d'achat substantiel dans un magasin de sports et des lots du Conseil général par les personnalités présentes pour accompagner Messieurs Folk et Moinaux : Monsieur Yvon Eugé, Vice-président du Conseil général et Monsieur Patrice Ladureau, Vice-président du Comité olympique et sportif, tout ce petit monde, familles, enseignants, principaux,... a ensuite profité du pot de l'amitié préparé par toute l'équipe dirigeante du CDMJS 88.



55 vosgiens médaillés à la Préfecture

C'est un moment à la fois sympathique et solennel organisé le 2 septembre dernier dans les salons de la Préfecture des Vosges à Epinal : la remise officielle de 55 médailles de la Jeunesse et des Sports de plusieurs promotions en attente.

Pour l'occasion, hormis Monsieur Gilbert Payet, le Préfet, étaient présents la DDCSPP des Vosges avec sa directrice Madame Brigitte Lux et le conseiller chargé de ce dossier Monsieur Francis Mougel, le président départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, Monsieur Jean-François Moinaux, accompagné par la présidente régionale Madame Mireille Pichereau, le vice-président du Conseil général Monsieur Yvon Eugé et le vice-président du Comité olympique et sportif des Vosges, Monsieur Patrice Ladureau.

Monsieur Le Préfet dans son mot d'accueil a souligné les qualités des récipiendaires, hommes et femmes disponibles, compétents et passionnés, qui se consacrent aux autres, dans les clubs et les comités, souvent depuis plusieurs décennies.

Chaque nouveau médaillé était ensuite appelé avec les accompagnants de son secteur d'intervention pour un rappel de son parcours, la remise de la médaille par le Préfet et du diplôme officiel par l'une des personnalités présentes.

44 médailles de bronze, 8 médailles d'argent et 3 médailles d'or ont donc été décernées avec une photo collective dans le parc fleuri et ensoleillé ; une collation offerte par la préfecture a clos cette cérémonie permettant des échanges et des félicitations bien méritées.

CRMJS

🔄 Ile-de-France



Honneur aux récipiendaires régionaux

Le comité régional Ile-de-France a organisé, conjointement, avec le support de la DRJSCS une première pour honorer des récipiendaires régionaux. Manifestation placée sous le signe de la simplicité et de la convivialité qui ne demande qu'à être renouvelée pour tous.

CRMJS

🔄 Lorraine



Sortie conviviale

Les licenciés lorrains étaient conviés le jeudi 11 septembre 2014 à une sortie conviviale organisée par le Comité régional avec l'aide efficace de l'instance dirigeante du Comité mosellan.

Nous pensions découvrir, à côté des carrières d'exploitation de la pierre de JAUMONT, pierre dite « de soleil » par sa couleur mordorée, un musée de sculptures, mais nous ne nous attendions pas à assister, en outre, à une belle leçon de philosophie.

En effet, le créateur de ce musée, Antoine DYDUCH, dont le mécène est le propriétaire de la carrière, a conçu ce musée comme « l'écrin de la pierre philosophale ». A la manière des alchimistes qui cherchent à transformer le plomb en or, lui, concentre sa quête sur le surhomme, dont il pense qu'il est l'avenir de l'homme.

Après être passé sous la « porte de l'Être », dont le linteau de 19 tonnes est constitué d'un bloc de pierre sculpté aux multiples allégories, Monsieur DYDUCH a commenté toutes les merveilleuses statues représentant les religions, les philosophies, les sciences et les arts.

Ce musée est un lieu de pensée, car l'homme est fait pour penser, le sculpteur prêtant seulement ses mains pour travailler la pierre.

Sortis émerveillés de cet espace de 2 000 m², il fallait reprendre pied dans la réalité ! Aussi, nous nous sommes dirigés vers le restaurant d'AMNEVILLE, où les nourritures terrestres nous rappelèrent notre condition humaine !

Le repas convivial terminé, nous avons rejoint le musée de la Moto et du Vélo présentant plus de 250 modèles allant des tricycles de DION BOUTON à la HARLEY DAVIDSON en passant par la draisienne de 1818.

Une journée bien remplie, permettant de resserrer les liens entre nous, appréciée de tous.

Quand intégration s'assimile avec engagement associatif

Parcours d'un adhérent parmi d'autres



Originaire des Landes, **Robert Evrard** est arrivé dans le Tarn en 1967 et à Cagnac 10 ans plus tard.

Son origine landaise le prédispose naturellement vers la Pelote Basque et c'est tout naturellement que Robert se dirige vers la municipalité afin de proposer ses services.

Avec l'accord du Maire, le premier mur s'érige de ses propres mains et le voilà à la tête du premier club de Pelote Basque.

Les premiers joueurs ne furent que 5, mais la persévérance a du bon, puisqu'une trentaine de licenciés composent actuellement le club.

Sa détermination à améliorer les conditions d'entraînement ont fait qu'il a réussi à faire subventionner un « **mur à gauche** » pour la coquette somme de 60.000 € par la Fédération de Pelote Basque.

Cagnac est une des rares communes à disposer d'un équipement de première catégorie.

Comme si cela ne suffisait pas, hormis le fait qu'il est un sportif accompli, course à pied, VTT, il découvre les « caisses à savon » nom original pour décrire une voiture, devrait-on dire !

En effet, sur un châssis de kart celui-ci est habillé de bois. Un arceau de sécurité, un harnais et des freins complètent cet équipement. On n'oublie pas le côté humoristique (conseillé) puisque ce côté loufoque est conseillé, exemple une pomme d'arrosoir pour figurer les phares d'une 2CV.

Et voilà toute la famille Evrard engagé dans l'association qu'a créée le patriarche.

Rattachée au comité régional Midi-Pyrénées de caisse à savon, la famille s'aligne dans des épreuves et ne fait pas que de la figuration puisqu'elle participe au championnat de France et a même été en Belgique où ce sport est bien connu.

Comme son engagement associatif ne se limite pas seulement à ces deux associations, il est à l'origine de la création d'un ponton pour pêcheur handicapé sur le Lac des Homps, réalisateur et metteur en scène, il s'est investi dans la lutte contre le cancer et le Téléthon.

Passionné, dévoué, hyperactif Robert œuvre toujours dans le souci d'améliorer le quotidien de ses concitoyens, il est licencié à la FFMJSEA et est médaillé d'Or.

Cagnac Les Mines : 2.158 habitants.



Nos Joies

Commandeur des Palmes Académiques

Daniel Plachez (ancien président du CDMJS 62).

Avec les félicitations de la FFMJSEA.

Nos Peines

Rémy MEDER

Vice-président du CDMJS 93

Guy MUSITELLI

Vice-président du CDMJS 93

Isabelle BOUZIER, fille de Jacky BOUZIER

membre du l'Instance Dirigeante du CDMJS 36
membre de la commission disciplinaire de la FFMJS

Bernard KUNTZ

Président honoraire du CDMJS 92

Fernand CHAUVEAU

ancien Président du CDMJS 51

Avec les condoléances de la FFMJSEA.

Solutions des jeux du n° 68

Mots fléchés

E	L	A	U	I	N	O	E								
A	S	S	O	U	P	L	I	S	S	E	M	E	N	T	S
P	U	G	Y	M	N	A	S	T	E	E	T				
R	A	M	U	R	D	O	U	I	L	L	E	R			
C	O	R	S	A	G	E	R	E	U	S	S	I			
R	E	A	T	M	O	S	P	H	E	R	I	Q	U	E	
E	O	B	E	I	S	I	O	M	R	U	E				
G	R	U	E	D	I	S	Q	U	E	A	I	D	E		
I	L	R	E	E	L	U	N	A	I	V	E	S			
C	O	U	R	U	R	E	E	N	T	T	E	S	T		

Mots croisés

M	A	N	I	E	R	E	S	E	T	E	O	S	
A	L	E	R	T	E	P	E	T	A	N	Q	U	E
S	P	O	R	T	I	V	I	T	E	C	U	I	R
S	I	I	E	N	A	V	O	I	L	E			
A	N	T	U	R	A	M	P	E	R	L			
G	I	E	Q	U	I	L	I	B	R	E	E	S	
E	S	R	A	V	A	G	E	U	R	O	T		
M	U	R	E	N	E	S	I	G	L	O	O		
S	E	N	T	I	T	R	V	E	R	Y	P		
P	S	A	U	T	E	B	A	R	E	M	E		
O	B	U	N	E	R	I	R	E	P	R	O		
R	E	P	R	I	S	E	P	I	S	C	I	N	E
T	R	I	E	S	L	O	E	S	E	I			
I	N	C	A	S	S	A	B	L	E	S	M	E	L
F	A	U	E	N	I	E	S	S	E	N	S		

Sudoku

1	6	3	5	8	4	2	7	9	7	9	6	5	1	8	2	4	3
9	4	8	7	2	6	5	3	1	1	5	3	2	6	4	8	9	7
7	5	2	3	9	1	8	6	4	4	2	8	9	3	7	1	6	5
3	9	4	8	5	2	7	1	6	2	8	1	4	9	3	5	7	6
8	7	5	1	6	9	3	4	2	9	7	5	1	2	6	4	3	8
2	1	6	4	3	7	9	8	5	3	6	4	7	8	5	9	2	1
6	8	7	2	4	5	1	9	3	5	1	7	6	4	2	3	8	9
4	2	1	9	7	3	6	5	8	6	3	2	8	5	9	7	1	4
5	3	9	6	1	8	4	2	7	8	4	9	3	7	1	6	5	2

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MÉDAILLÉS DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
ET DU MINISTRE EN CHARGE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Reconnue d'utilité publique le 8 juillet 1958 – Agrément sport n° 75.SVF.04.19
Agrément jeunesse et éducation populaire du 23 juin 2006

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF

95, avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13

Tél. 01 40 45 90 38 / 01 40 45 90 48

Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr - Site internet : www ffmjs.fr

BUREAU DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

Président Fédéral : Gérard DUROZOY, Président Comité 78

Courriel : gerard.durozoy@gmail.com - Tél. 01 34 76 13 73

Vice Président Délégué : Guy CHAMBRIER, Président Comité 36

Courriel : guy.chambrier@orange.fr - Tél. 02 54 35 43 43

Vice Présidente : Micheline SAFFRE, Présidente Comité 29

Courriel : msaffre@free.fr - Tél. 06 47 01 83 86

Vice Président : Jacques BONNET, Président Comité 13

Courriel : jacques.bonnet42@wanadoo.fr - Tél. 06 09 85 30 93

Secrétaire Générale : Michèle SCHAEILLER, Présidente Comité 27

Courriel : schaeiller.michele@orange.fr - Tél. 02 32 55 63 40

Secrétaire Général adjoint : Jacques SEGUIN, Secrétaire Comité 79

Courriel : jacques.seguin2@orange.fr - Tél. 05 49 17 15 10

Trésorier Général : Jean CHARPENTIER, Président Comité 86

Courriel : charpentier.j1@orange.fr - Tél. 06 33 92 28 76

Trésorier Général Adjoint : Albert CONTINI, Président Comité 25

Courriel : albert.contini@wanadoo.fr - Tél. 06 99 55 11 21

MEMBRES DE L'INSTANCE DIRIGEANTE

Solange AMARENCO, Présidente Comité 04, Jean-Michel AUTIER, Président Comité 10,
Pierre CHABAS, Président Comité 05, Jean-Claude CLADEL, Membre Bureau Comité 51,
Alain COCU, Membre Comité 45, Sylvie GRANGEON, Président Comité 37 et Comité
Centre, Hervé GUYOMARD, Président Comité 72, Jean MEUNIER, Président Comité 69,
Patricia MICHALAK, Présidente Comité 12, Louis OURS, Vice-Président Comité 74,
Mireille PICHEREAU, Présidente Comité 54 et Comité Lorraine,
Francis REDOU, Président Comité Bretagne

Bulletin d'abonnement

Fédération Française des Médillés de la Jeunesse,
des Sports et de l'Engagement Associatif

Bureaux : 95 avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13

Tél. 01 40 45 90 38 / 01 40 45 90 48

Courriel : ffmjsnational@yahoo.fr - Site internet : www ffmjs.fr

NOM

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

adresse son abonnement en qualité de (rayer la mention inutile) :

Membre adhérent 3 € (pour 4 numéros)

Non adhérent 4,57 € (pour 4 numéros)

Ci-joint, chèque de :

€



Médailles
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif